

Permanences des adjoints

Vous pouvez venir en mairie le samedi matin de 9h00 à 12h00, si vous souhaitez rencontrer l' élu d'astreinte ; il est cependant plus prudent de prendre rendez-vous en Mairie au 04 78 48 12 09.

2 juillet	Laetitia Jousse 2 ^{ème} Adjointe au Maire	Affaires Sociales, Personnes Agées & Logement
9 juillet	Anne-Marie Rozier 4 ^{ème} Adjointe au Maire	Ecole, Jeunesse & Petite Enfance
16 juillet	Philippe Tissot Maire	
23 juillet	André Brottet 1 ^{er} Adjoint au Maire	Urbanisme, Bâtiments & Travaux
30 juillet	Philippe Bartholus 3 ^{ème} Adjoint au Maire	Environnement & Développement Durable, Voirie & Sécurité
6 août	Sylvie Perrier 6 ^{ème} Adjointe au Maire	Associations, Vie Culturelle & Communication
13 août	Benoit Duval 5 ^{ème} Adjoint au Maire	Finance, Tourisme & Développement Economique
20 août	Laetitia Jousse 2 ^{ème} Adjointe au Maire	Affaires Sociales, Personnes Agées & Logement
27 août	Philippe Bartholus 3 ^{ème} Adjoint au Maire	Environnement & Développement Durable, Voirie & Sécurité
3 septembre	Philippe Tissot Maire	
10 septembre	André Brottet 1 ^{er} Adjoint au Maire	Urbanisme, Bâtiments & Travaux
17 septembre	Anne-Marie Rozier 4 ^{ème} Adjointe au Maire	Ecole, Jeunesse & Petite Enfance
24 septembre	Sylvie Perrier 6 ^{ème} Adjointe au Maire	Associations, Vie Culturelle & Communication
1 ^{er} octobre	Benoit Duval 5 ^{ème} Adjoint au Maire	Finance, Tourisme & Développement Economique
8 octobre	Laetitia Jousse 2 ^{ème} Adjointe au Maire	Affaires Sociales, Personnes Agées & Logement
15 octobre	Anne-Marie Rozier 4 ^{ème} Adjointe au Maire	Ecole, Jeunesse & Petite Enfance

Incivilités

Quartier du Labbé à Pollionnay, avril 2022.
Récurent et affligeant.



La déchèterie est ouverte gratuitement 6 jours sur 7 avec un personnel sympa et compétent.
Et c'est bien plus adapté à ce genre de déchets.

Une habitante du quartier

Le brûlage à l'air libre

A Pollionnay comme partout dans le Rhône, le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit toute l'année par arrêté préfectoral.

La loi prévoit qu'une contravention de 450 € peut être appliquée en cas de non-respect de cette interdiction (article 131-13 du Code Pénal).

Et cela concerne aussi bien les particuliers, les entreprises, les agriculteurs, les paysagistes...

Portage de repas

Le service de portage de repas permet aux personnes âgées ou handicapées qui ne sont plus en mesure de faire leurs courses ou de confectionner leur repas de recevoir, à domicile, une nourriture équilibrée et variée. Ce service est assuré par la clinique de Vaugneray qui confectionne les repas.

L'organisation du portage de repas est assurée par Béatrice Garriguenc, soutenue par une équipe de bénévoles dévoués et dynamiques qui livrent, le matin, du lundi au vendredi, les repas à domicile. Cette équipe a besoin d'être un peu renforcée, vous êtes les bienvenus ! Ce moment d'échange et de convivialité permet de rompre l'isolement vécu par certains et d'assurer auprès de la personne âgée une visite régulière.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Béatrice en mairie : 04 78 48 12 09

Cérémonie du 8 mai

A l'occasion du 77^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, notre commune a rendu hommage aux victimes civiles et militaires qui ont sacrifié leur vie pour qu'aujourd'hui nous puissions vivre dans un Etat de droit, républicain, laïc et démocratique, intégré dans un espace européen, tout en mesurant la fragilité de nos pays européens comme nous le rappelle douloureusement la guerre en Ukraine.



Lutte contre l'ambroisie

L'ambroisie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes

L'ambroisie à feuille d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19^{ème} siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement la région Rhône-Alpes.

Un problème de santé publique

Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants : il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme...

En région Rhône-Alpes, 13% à 21% de la population est touchée.

Lutter contre l'ambroisie : réduire le pollen et les graines

Cette plante est une fabuleuse machine de production de grains de pollen et de semences : plusieurs millions de grains de pollen sont produits par jour et par pied, et jusqu'à 3 000 semences par pied.

Les semences, dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, ne peuvent être déplacées que par le ruissellement des eaux, le déplacement de terres infestées ou les engins agricoles et de travaux public.

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. Il faut distinguer la lutte préventive pour empêcher l'apparition de la plante (par exemple en mettant en place un couvert végétal) de la lutte curative (en éliminant l'ambroisie quand elle est présente)

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : je l'arrache !
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants avant qu'ils soient en fleur (fin juillet/début août) : je l'arrache !
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée.

Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie par 4 canaux différents :

Correspondante en Mairie : Danielle Blath,
Conseillère Municipale, pollionnay@pollionnay.fr

COMMENT RECONNAITRE L'AMBROISIE



La feuille, du même vert sur ses deux faces, est profondément découpée. Elle n'émet pas d'odeur spécifique quand on la froisse.



La tige est couverte d'une importante pilosité et peut devenir rougeâtre sur les plantes âgées.

PRINCIPAUX RISQUES DE CONFUSION

Armoise commune

Artemisia vulgaris

(face inférieure grise-argentée et odeur marquée quand on la froisse)



Armoise annuelle

Artemisia annua

(feuille finement découpée et odeur forte quand on la froisse)



www.signalement-ambroisie.fr



Application mobile

0 972 376 888



Téléphone

contact@signalement-ambroisie.fr



Commune de Pollionnay

Recensement Militaire

Tous les jeunes français, filles et garçons, à compter de leur 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit*, doivent obligatoirement se faire recenser auprès de leur mairie de domicile. Cette démarche permet :

- d'obtenir une attestation de recensement. Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen scolaire (BEP, Baccalauréat ...) ou un concours administratif en France.
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). La participation à la JDC (ou en avoir été exempté) est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen scolaire (BEP, Baccalauréat...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans.
- de faciliter l'inscription sur les listes électorales.



Où se faire recenser ?

- auprès de la mairie
- en ligne, sur le site internet [Service-public.fr](https://service-public.fr)

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité
- livret de famille

** si le recensement citoyen n'a pas été fait dans ce délai, il est possible de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.*

Etat civil : naissance, mariages et décès

NAISSANCE

C'est avec joie que nous vous faisons part de la naissance de :
Gabie Lavenir Quatresous, née le 19 avril 2022

MARIAGES

Nous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur à :
Gaylord Pardin & Elsa Bouchard, mariés le 11 mars 2022
Mickaël Germain Ham & Stéphanie Crozy, mariés le 14 mai 2022

DÉCÈS

C'est avec peine que nous vous faisons part du décès de :
Yves Pierre Henri Jamet (13 juillet 1935), décédé le 15 mars 2022 à Pollionnay



Elsa Bouchard & Gaylord Pardin

Hommage

Les membres de l'équipe périscolaire, la responsable de la cuisine, l'équipe enseignante, les parents d'élèves, les membres de l'équipe municipale s'associent pour rendre un hommage vibrant et ému à Nathalie Ducrot.

Elle a perdu la vie le dimanche 8 mai dans des circonstances dramatiques. Nathalie travaillait au restaurant scolaire depuis 18 mois : elle collaborait au service dans la salle à manger pour les classes primaires, ainsi que des tâches quotidiennes de nettoyage et rangement. Nathalie était également connue par les enfants des classes maternelles qu'elle accompagnait de l'école jusqu'au restaurant scolaire. Elle participait également à la bonne tenue du linge dans les couchettes.

Les avis sont unanimes : son dynamisme, son sourire, sa qualité d'accueil faisaient d'elle une personne lumineuse. Sa bonne humeur a toujours masqué les difficultés qu'elle rencontrait dans la vie.

Nous n'oublierons pas la belle personne qu'elle a été.



MARCHÉ PAYSAN

PRODUCTEURS LOCAUX



LE MARCHÉ PAYSAN EST OUVERT CHAQUE VENDREDI DE
16H À 19H EN FACE DE LA CRECHE, SUR LA PLACE
RAYMOND DUCLOS

LA PLUPART DES PRODUITS PROPOSÉS, EN PLUS D'ÊTRE
LOCAUX, SONT ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE.

SOLUTION AUDITIVE, RECOMMANDÉE PAR NOS EXPERTS AUDITION CONSEIL

Audéo™ Paradise
l'aide auditive rechargeable et performante

PHONAK

30 JOURS D'ESSAI GRATUIT

Découvrez, chez vous, les bienfaits de vos nouvelles aides auditives

* Sur prescription médicale

Votre essai est offert profitez-en. Rencontrons-nous !*

AUDITION CONSEIL

Le Bonheur est dans l'Oreille

CRAPONNE
54 av. E. Millaud - 04 72 66 16 73
CHARBONNIÈRES-LES-BAINS
Pôle médical - 104 rte de Paris
04 81 65 44 30

LENTILLY 04 72 66 16 73
Espace Santé, 9 pl. de l'Europe

ST-DIDIER-AU-MT-D'OR
5 rue du Castellard - 04 72 18 95 37

auditionconseil.fr | f | i

Nos centenaires

Résidence Jean Villard

Madame Lucie Courtois, née Devillard, a fêté ses 100 printemps dimanche 1^{er} mai 2022 à la résidence Jean Villard lors d'un repas festif organisé par le personnel avec les résidents et deux de ses proches. Monsieur Le Maire l'a saluée pour cette occasion exceptionnelle !

Sa famille est venue nombreuse tout le week-end pour la célébrer : ses 3 enfants, 8 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

Originaire de Saint-Etienne, elle vit depuis bientôt 10 ans à « Jean Villard ». Passionnée de lecture, peinture et photographie, entre autres, elle a une sensibilité artistique intacte, une curiosité d'esprit sans faille et cette belle capacité à s'émerveiller. Pétillante et vraie, échanger avec elle ne laisse jamais indifférent. Nous lui souhaitons un très beau début pour son 2^{ème} centenaire !

Le service d'animation - vie sociale et culturelle de la Résidence Jean Villard



Madame Courtois est bien entourée : messieurs Bernard Dequatre et René Arnaud, lequel fêtera ses 102 ans au mois d'août.

Habitante de notre commune, Madame Davanture a 100 ans

Nous souhaitons faire honneur à Madame Thérèse Davanture qui a fêté en mai ses 100 printemps.

Nous sommes allées la rencontrer au col de la Luère où elle réside. Elle nous reçoit en compagnie de son aide à domicile dans son immense cuisine avec « ilot central d'époque ». Et pas n'importe quelle cuisine, puisque nous démarrons notre petite interview là où Eugénie Brazier a régalé de ses plats typiques lyonnais tous les citadins qui venaient passer une journée à la campagne.

Madame Davanture est fière d'avoir conservé la maison telle qu'elle était, « dans son jus ». Elle et son mari sont venus s'installer en 1977 pour respirer le bon air de la forêt et pour compenser le bruit et la chaleur de l'usine de tôle où ils travaillaient tous les deux à Gerland.

A cette époque, aller au col de la Luère, c'était la sortie du dimanche. Madame Davanture se rappelle de l'hiver 1981 où le couple est resté un mois et demi sans téléphone. Il y avait un mètre de neige devant le portail et il fallait dégager l'allée pour accéder à la maison.

Madame Davanture garde un souvenir merveilleux de son enfance dans le Beaujolais autour de Pouilly-le-Monial. La campagne douce, les maisons dorées aux toits d'ardoise, du cyclone en 1929 qui a arraché sur son passage les

toitures et les saules, et du petit train qui serpentait le long du ruisseau.

Elle se souvient avec émotion des enfants de Lyon accueillis dans son village durant la seconde guerre mondiale.

Depuis le décès de son mari en 2005, Madame Davanture s'occupe en lisant, rencontrant des amis. Sa conversation est riche d'histoires anciennes, mais elle s'intéresse également à la vie de notre village.

Nous avons passé un moment délicieux auprès d'une dame élégante, volontaire et énergique.

Encore bon anniversaire Madame Davanture !



Médiathèque

La première édition du prix « Noir à l'Ouest » est terminée !

Merci à tous les lecteurs qui ont frissonné à la lecture des romans sélectionnés et à tous les participants des nombreuses animations « noires » qui ont jalonné cette année scolaire.

On se retrouve dans 2 ans, avec une nouvelle sélection de polars pour les adultes et les enfants !

D'ici là, le réseau Médi@val vous prépare un autre événement riche en lectures et découvertes que nous vous dévoilerons en temps voulu...



Durant l'été, la médiathèque participera à l'événement national « Partir en Livre » du 22 juin au 24 juillet, sur le thème de l'amitié.

Ouverture en saison estivale : la médiathèque restera ouverte tout le mois de juillet et jusqu'au 15 août. La réouverture est prévue le mercredi 31 août pour préparer la rentrée et mettre sur pied les divers projets qui marqueront la seconde partie de l'année : en partenariat avec La Remise en septembre, avec la résidence Jean Villard en octobre ou encore le Mois du film d'animation en octobre également sur le thème des personnages et créatures qui ont mauvaise réputation... Plus de détails dans les prochaines newsletters et sur le site du réseau Médi@val !

Pour rappel, les animations sont toujours gratuites ! Comme l'accès à la médiathèque... Bon été à tous !



Si Pollionnay m'était conté

Le col de la « Croix du Ban »... et pourquoi donc ?

Pour les cyclistes, le col de la « Croix du Ban » est un col routier situé à 3 kilomètres de Pollionnay qui culmine à 604 mètres d'altitude. Mais d'où vient son nom ?

Le mot « ban » est d'origine germanique ; associé à la féodalité, il désigne les limites de la juridiction d'un vassal important ayant lui-même d'autres vassaux. Pour rameuter ses troupes, le seigneur appelait le ban (les vassaux) et l'arrière ban (la piétaille).

La « Croix du Ban » rappelle que ce chemin de crête était la limite féodale entre l'Archevêché de Lyon, l'Abbaye de Savigny et le Comté du Forez. C'est pourquoi, lorsqu'une personne était expulsée des limites territoriales du ban, elle devenait un « banni » : on pouvait l'arrêter, à moins qu'elle ne trouve un refuge ou un asile.

La « Croix du Ban » est le signe de ce droit d'asile. Il était ainsi possible d'échapper à la justice royale alors applicable dans la vallée de la Brévenne en se réfugiant par-delà le col sur les terres de l'Archevêché de Lyon, dont la justice était indépendante de celle du roi.

Pendant la seconde guerre mondiale et bien qu'opérant dès fin 1942, le maquis Gabriel Péri, dit « maquis de la Croix du Ban », a été installé officiellement le 6 juin 1944. Les résistants du réseau « FTP-MOI¹ Carmagnole Liberté », composé d'une quarantaine de combattants, pratiquaient à Lyon et dans le département du Rhône la guérilla urbaine, le sabotage des usines travaillant pour l'occupant et des transports, les déraillements, l'exécution de traîtres et les attentats contre les troupes allemandes.

Changeant souvent de place, les combattants vivaient dans des huttes de branchages au plus profond de la forêt, le plus loin possible des fermes, afin de ne pas être repérés et d'éviter de mettre en péril la vie des paysans et de leur famille car les nazis, la milice ou les GMR² n'épargnaient ni les fermes, ni les habitants lorsqu'ils protégeaient les maquisards.

- 1 - Francs-Tireurs et Partisans - Main d'Œuvre Immigrée
- 2 - Groupes Mobiles de Réserve

Opposition



Parole de l'opposition

Si vous souhaitez faire parvenir vos remarques, vos questions, vos suggestions : vousetnouspollionnay@gmail.com

Ecole Michel Serres – Début d'année 2022 :

La Grande Lessive – Printemps 2022 « Ombre(s) portée(s) » : toutes les classes de l'école ont travaillé sur ce thème et ont partagé le fruit de leur travail en les exposant tout autour de l'école. Cela est toujours un plaisir de voir l'école habillée de toutes ces œuvres le temps de cet événement éphémère. Cette manifestation d'art participatif aura réuni pour cette édition au moins 12 millions de participants et cela dans 121 pays !



Le Kangourou des Mathématiques : deux classes ont travaillé les résolutions de problèmes en participant à ce concours auquel 285 000 élèves ont participé partout en France.

Médiathèque : l'ensemble de l'école se rend toujours tous les mois à la médiathèque afin de partager un agréable moment autour des livres, grâce à l'équipe de la médiathèque, de ses bénévoles et de parents accompagnateurs pour les plus petites classes.



Le Prix des Incorruptibles : quatre classes ont pu développer leur goût de la lecture et ont pris beaucoup de plaisir en se lançant dans cette aventure littéraire du premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs. Ce projet a été mené en lien avec la médiathèque et sera probablement reconduit dans les années à venir !

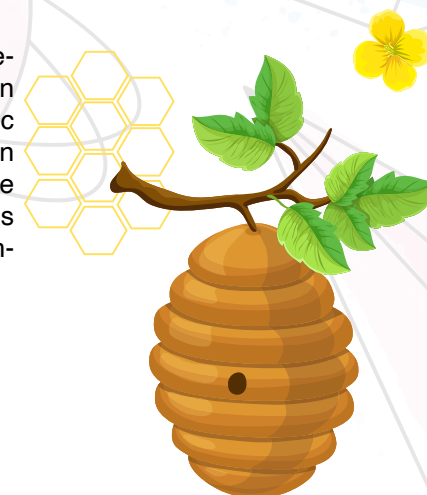
Activités sportives : grâce à la CCVL, de nombreuses classes ont la chance de bénéficier de cycles de natation et d'escalade. Nous remercions également vivement la municipalité qui permet aux CM2 de pratiquer l'équitation.

Nature et écologie : plusieurs classes d'élémentaire ont pu développer leurs compétences de futurs citoyens concernés par le développement durable. La CCVL leur a en effet permis de travailler sur différents thèmes tels que le tri des déchets, le papier recyclé, le compost et certaines classes ont même pu fabriquer leurs shampoing et dentifrice !

Carnaval : un air de fête a soufflé dans l'école ! Toutes les classes ont défilé dans le village, accompagnées de nombreux parents, et ce moment a été clôturé par une petite visite à nos chers voisins de la maison de retraite. D'autres moments intergénérationnels se profilent aussi pour les mois à venir.



Apiculture : une apicultrice est venue passer une journée à l'école afin de pouvoir partager son métier avec tous les élèves de la Grande Section au CM2. Cela a permis de leur faire découvrir le monde des abeilles mais aussi de les sensibiliser sur notre impact sur l'environnement.



Sorties scolaires : pour cette fin d'année, les classes ont pu reprendre des activités hors école avec des sorties adaptées selon l'âge de nos 256 élèves : musée Antoine Brun de Sainte-Consoise, Parc de Courzieu, Parc de la Tête d'Or, Grottes du Cerdon, Maison des Patrimoines à Matur en Bourgogne du Sud, Vulcania et Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon pour les plus grands.



« Magie-Bulles » : les élèves avaient les yeux pleins d'étoiles lors de ce spectacle offert aux enfants par le SOU des écoles et la mairie, avec 3 représentations différentes selon les niveaux (petite originalité de l'année : spectacle de Noël réalisé au mois de mai car 3 classes étaient fermées pour raison sanitaire lors de la date initialement prévue !).



L'école ouvrira très probablement une **11^{ème} classe** à la rentrée. Les **travaux d'extension** de l'école ont débuté et permettront d'avoir de belles salles de classe et de spacieux espaces extérieurs, répondant aux nouveaux besoins engendrés par la hausse des effectifs.

Dates importantes :

- **Jeudi 23 juin à 18h00** : accueil des nouvelles familles, présentation de l'école à destination des parents
- **Samedi 2 juillet matin** : visites par petits groupes pour nos futurs élèves
- **Samedi 2 juillet à partir de 15h00** : fête de l'école organisée par le SOU des écoles
- **Jeudi 7 juillet** : dernier jour d'école
- **Jeudi 1^{er} septembre** : rentrée scolaire

L'équipe enseignante tient à remercier tous les partenaires de l'école et en particulier les familles et la municipalité. En effet, la situation sanitaire a très fortement compliqué la vie de chacun pour un temps donné... mais nous avons tous fait au mieux pour traverser cette crise ensemble ! Bel été à tous.

L'équipe enseignante de l'école Michel Serres.